

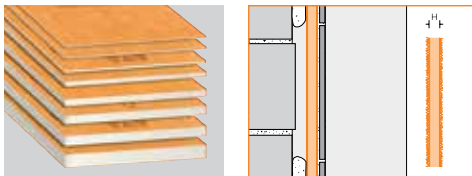
SCHLUTER®-KERDI-BOARD



SUBSTRAT

SUBSTRAT, PANNEAU DE CONSTRUCTION, ÉTANCHÉITÉ COLLÉE

Applications et fonctions



12.1 Schluter®-KERDI-BOARD

Schluter®-KERDI-BOARD est un support de pose aux multiples fonctions et un panneau de construction, qui sert également d'étanchéité collée pour la réalisation de revêtements carrelés. KERDI-BOARD est un panneau de mousse de polystyrène extrudé, recouvert d'un matériau de renfort sur chaque face et d'un feutre non-tissé, assurant un ancrage efficace dans le ciment-colle.

Avec des épaisseurs de 3/16", 3/8", 1/2", 5/8", 3/4", 1", 1-1/2" et 2" (5, 9, 12.5, 15, 19, 25, 38 et 50 mm), KERDI-BOARD couvre un vaste champ d'applications et permet la réalisation de supports de pose plats, nivelés, droits, bien d'aplomb et stables dimensionnellement pour des revêtements carrelés. Accompagné d'un traitement imperméable adapté pour les raccords entre les panneaux et les jonctions, KERDI-BOARD peut être utilisé dans les systèmes d'étanchéité collé.

KERDI-BOARD convient à des installations intérieures, comme dans les cas suivants : réalisation de supports de pose sur de la maçonnerie existante, des structures à ossature en bois ou en métal, et sur tout autre revêtement de mur existant. Il peut aussi servir pour la construction de cloisons autoportantes rectilignes ou courbées, d'habillage de baignoires et de douches rectilignes ou courbées, de coffrages pour tuyauterie, d'un podium pour le bain, de vanités, d'étagères, de comptoirs et autres meubles de salle de bains. KERDI-BOARD ne convient pas à des installations extérieures.

KERDI-BOARD se découpe aisément aux dimensions voulues à l'aide d'un simple couteau utilitaire (exacto). Une grille de découpe est imprimée sur la surface des panneaux pour une coupe et une installation précise et rapide.

KERDI-BOARD peut-être collé intégralement ou par plots sur des murs existants ou de maçonnerie à l'aide de ciment-colle. Un ancrage



supplémentaire est offert si nécessaire. Sur une ossature en bois ou en métal, KERDI-BOARD se fixe à l'aide de vis et rondelles de fixation inclus dans l'assortiment d'accessoires.

Les carreaux se collent directement sur les panneaux KERDI-BOARD selon la méthode en couche mince.

Des panneaux en forme de L et en forme de U inclus dans la ligne de produits KERDI-BOARD permettent de réaliser des habillages pour de la tuyauterie et des colonnes. Le panneau à rainures prédécoupées est conçu pour la réalisation de structures courbées. De plus, Schluter-Systems offre des profilés de finition et de renforcement pour les murs, de même que des ancrages et des vis.

12.1 Schluter®-KERDI-BOARD-SB/-SC

are sont des substrats préfabriqués faits de panneaux KERDI-BOARD et s'intégrant au système de douche Schluter. Ils sont étanches et prêts à carrelé : il suffit de sceller les raccords et les coins pour obtenir une imperméabilisation complète. KERDI-BOARD-SB est offert en configuration triangulaire et rectangulaire dans les tailles suivantes (largeur x profondeur x hauteur).

Le banc triangulaire est de 16" x 16" x 20" (41 x 41 x 51 cm) et 24" x 24" x 20" (61 x 61 x 51 cm). Le banc rectangulaire est de 38" x 16" x 20" (97 x 41 x 51 cm) and 48" x 11-1/2" x 20" (122 x 29 x 51 cm). Le seuil KERDI-BOARD-SC peut être employé avec toute base de douche. Ses dimensions sont de 38" x 6" x 4-1/2" (97 x 15 x 11.5 cm) et 48" x 6" x 4-1/2" (122 x 15 x 11.5 cm).

Schluter®-KERDI-BOARD-SN est une niche de douche préfabriquée faite à partir de panneaux Schluter®-KERDI-BOARD qui peut s'insérer dans des assemblages muraux Schluter®-KERDI et Schluter®-KERDI-BOARD. La niche est munie d'une bride de collage intégrée de 1/2" (12.5 mm) d'épaisseur par 2" (50 mm) de largeur et est offerte en quatre tailles : 12" x 6" (30 cm x 15 cm), 12" x 12" (30 cm x 30 cm), 12" x 20" (30 cm x 51 cm), et 12" x 28" (30 cm ou 71 cm).

L'ensemble **Schluter®-KERDI-BOARD-KIT** regroupe tous les éléments nécessaires à l'imperméabilisation des murs d'une baignoire ou d'une base de douche en acrylique au moyen de panneaux étanches. Il inclut des panneaux

étanches KERDI-BOARD de 1/2" x 48" x 38" (1.25 cm x 122 cm x 97 cm), des bandes KERDI-BAND, des scellants pour tuyaux et valve de mélange, des vis et des rondelles, ainsi qu'un tube de 290 ml de scellant KERDI-FIX, en blanc éclatant. L'ensemble KERDI-BOARD-KIT contient assez de panneaux KERDI-BOARD pour recouvrir une surface murale de 101 pi² (9.4 m²).

Matériaux et champs d'application

KERDI-BOARD est fabriqué à partir d'une mousse de polystyrène extrudé, recouverte sur chaque face d'une couche de renfort laminée, exempte de ciment, et d'un feutre non-tissé pour l'ancrage dans le ciment-colle. Une grille de découpe carrée de 3/8" x 3/8" (10 x 10 mm) est imprimée sur une des deux faces du panneau. KERDI-BOARD est imperméable et pare-vapeur, en plus de résister aux principales sollicitations chimiques liées à la pose de revêtements carrelés. Lorsque requis, KERDI-BOARD peut être utilisé dans un assemblage d'étanchéité collé.

KERDI-BOARD est parfaitement plat et ne fléchira pas, même en cas de fluctuations de température ou d'humidité. Les panneaux ne vont pas pourrir et se désintègre pas.

Les panneaux KERDI-BOARD peuvent servir dans une multitude d'installations intérieures. Ils ne conviennent toutefois pas à des installations extérieures. Voir la section consacrée aux limites pour obtenir des précisions sur l'emploi du produit. Dans des cas particuliers, l'utilisation des panneaux doit être effectuée en fonction des sollicitations chimiques ou mécaniques prévisibles. Les indications suivantes sont d'ordre général.

Les structures sur lesquelles seront installés KERDI-BOARD doivent être stables et rencontrer les spécifications propres au projet.

Sélectionnez l'épaisseur de KERDI-BOARD requise pour la construction de cloisons autoportantes, étagères ou structures similaires. Utilisez les profilés de renforcement lorsque nécessaire. Installez des supports faits de KERDI-BOARD à intervalles réguliers selon les normes du bâtiment conventionnelles.

Sélectionnez l'épaisseur de KERDI-BOARD et la méthode d'installation en fonction de l'uniformité de la surface du substrat. Afin de corriger les inégalités du substrat, KERDI-BOARD peut être collé au mur avec des plots de ciment-colle. KERDI-BOARD est collé pleine surface lorsque le substrat est suffisamment plat et de niveau. KERDI-BOARD doit être entreposé à plat. Pour l'entreposage extérieur, protégez les panneaux contre les intempéries et évitez l'exposition directe au soleil.

12.1 Schluter®-KERDI-BOARD

| Propriété | Méthodologie du test | Résultat |
|---|----------------------------|--|
| Perméance à la vapeur d'eau | ASTM E96 ¹ | 0.36 perms - 1/2" (12.5 mm) |
| Résistance thermique (Valeur R) | ASTM C518 | R 9.1 - 2" (50 mm) R 2.2 - 1/2" (12.5 mm) R 0.9 - 3/16" (5 mm) |
| Registre de température | | -58 °F à 158 °F (-50 °C à 70 °C) |
| Propagation des flammes/ pouvoir fumigène | ASTM E84 CAN/ULC S102.2 | Réussie ² Réussie ³ |
| Évaluation de l'isolant thermique | NFPA 286 | Réussie ^{2,4} |

¹ Selon la méthode du siccatif à 100°F (38°C) et 90 % HR

² Selon les exigences des codes internationaux du bâtiment; communiquez avec Schluter®-Systems pour plus d'informations

³ Catégories de constructions particulières; communiquez avec Schluter®-Systems pour plus d'informations

⁴ Isolant thermique : carreaux de porcelaine sur panneau KERDI-BOARD de 1/2" (12.5 mm) et ossature de bois

Installation

Schluter®-KERDI-BOARD avec collage pleine surface

Toutes épaisseurs

1. Enlevez tout contaminant de la surface du substrat susceptible de contraindre l'adhérence.
2. Appliquez du ciment-colle sur le substrat et/ou sur KERDI-BOARD avec une truelle dentelée. Le ciment-colle doit adhérer au substrat et s'ancrer mécaniquement à la surface feutrée du KERDI-BOARD.
3. Montez les panneaux sur le mur, pressez et enfoncez-les en place afin d'assurer un recouvrement complet.
4. Aboutez les panneaux et alignez-les adéquatement.
5. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.
Remarque : Si l'adhérence entre le ciment-colle et le substrat est questionnable, installez des ancrages mécaniques à l'aide des ancrages KERDI-BOARD-ZSD ou des rondelles de fixation KERDI-BOARD-ZT et des vis correspondantes si requis. Les fixations sont posées lorsque le ciment-colle a durci.
Remarque : Voir la section *Imperméabilisation* pour en savoir plus sur l'usage de KERDI-BOARD dans les assemblages d'étanchéité collé.

Schluter®-KERDI-BOARD avec plots de ciment-colle

Épaisseur minimum des panneaux = 3/8" (9 mm)

1. Enlevez tout contaminant de la surface du substrat susceptible de contraindre l'adhérence.
2. Appliquez des plots de ciment-colle sur KERDI-BOARD ou sur le substrat à des intervalles d'approximativement 12" (30 cm). Le ciment-colle doit adhérer au substrat et

s'ancrer mécaniquement à la surface feutrée du KERDI-BOARD.

3. Montez les panneaux sur le mur, pressez et enfoncez-les en place. Alignez-les à l'aide d'une longue règle ou d'un niveau.
4. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.
Remarque : Si l'adhérence entre le ciment-colle et le substrat est questionnable, installez des ancrages mécaniques à l'aide des ancrages KERDI-BOARD-ZSD ou des rondelles de fixation KERDI-BOARD-ZT et des vis correspondantes si requis. Les fixations doivent être installées au même endroit que les plots de ciment-colle. Celles-ci sont posées lorsque le ciment-colle a durci.
Remarque : Voir la section *Imperméabilisation* pour en savoir plus sur l'usage de KERDI-BOARD dans les assemblages d'étanchéité collé.

Schluter®-KERDI-BOARD sur des ossatures en bois ou en métal

Épaisseur minimum des panneaux = 1/2" (12.5 mm) pour montants espacés de 16" (40.6 cm) c-c.; 3/4" (19 mm) pour montants espacés de 24" (61.0 cm) c-c.

1. Les panneaux KERDI-BOARD peuvent être installés verticalement ou horizontalement sur la structure avec des vis appropriées (par ex., des vis à bois à gros filetage pour les montants de bois et des vis autotaraudeuses pour les montants de métal) et les rondelles KERDI-BOARD-ZT correspondantes.
2. Les vis doivent être suffisamment longues pour atteindre une profondeur d'au moins 3/4" (20 mm) dans les montants de bois et d'au moins 3/8" (10 mm) dans les montants en métal. L'intervalle entre les vis doit être de 12" (30 cm) à partir du centre de celle-ci. Les vis doivent être placées entre les panneaux de façon à ce que les rondelles de fixation chevauchent le rebord des deux panneaux.

3. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.

Remarque: Voir la section *Imperméabilisation* pour en savoir plus sur l'usage de KERDI-BOARD dans les assemblages d'étanchéité collé.

Cloisons de division autoportante avec Schluter®-KERDI-BOARD

Épaisseur minimum des panneaux = 2" (50mm)

1. Adhérez KERDI-BOARD au mur permanent de façon à ce qu'il soit stable latéralement. Cela se fait en insérant des panneaux de KERDI-BOARD entre des panneaux adjacents, des éléments de structure fixe, etc. En guise d'alternative, le profilé en angle KERDI-BOARD-ZW ou le profilé en U KERDI-BOARD-ZB peut être monté au mur à l'aide de vis avant l'installation des partitions.
 2. Les extrémités des cloisons de division peuvent être stabilisées à l'aide des profilés en U KERDI-BOARD-ZA/-ZB. S'il est prévu de fixer des charnières (ex. : pour des portes de douche) au profilé en U, collez le profilé plat en plastique KERDI-BOARD-ZFP au dos du profilé en U afin de garantir une bonne fixation des vis. Les profilés en U peuvent aussi être utilisés pour les raccordements au sol et au plafond.
 3. Si plusieurs panneaux de KERDI-BOARD sont nécessaires pour réaliser la partition désirée, les panneaux peuvent être montés horizontalement en scellant les joints avec du ciment-colle ou l'adhésif KERDI-FIX. Afin d'optimiser la stabilité, le profilé de fixation en angle KERDI-BOARD-ZW ou le profilé en U KERDI-BOARD-ZB peuvent être insérés dans les joints.
 4. De tels murs de division ne sont pas considérés comme structures portantes. En guise de règle, utilisez des panneaux de 2" (50 mm) d'épaisseur. Des panneaux d'une épaisseur de 3/4" (19 mm) ou plus peuvent être utilisés pour construire des étagères. Cependant, cela doit être fait selon les spécifications propres au projet.
 5. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.
- Remarque :** Voir la section *Imperméabilisation* pour en savoir plus sur l'usage de KERDI-BOARD dans les assemblages d'étanchéité collé.

Comptoirs avec Schluter®-KERDI-BOARD

Épaisseur minimum des panneaux = 1-1/2" (38 mm)

1. KERDI-BOARD se colle directement aux cabinets à l'aide de l'adhésif KERDI-FIX. Toutes les jonctions entre les panneaux doivent être scellées avec KERDI-FIX ou du ciment-colle.
 2. Le dossier doit être fait de KERDI-BOARD ou autre substrat approprié. Scellez la transition comptoir/dossier à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié et KERDI-BAND.
 3. Les rebords de comptoir peuvent être finis avec le profilé en U en acier inoxydable brossé KERDI-BOARD-ZC et les profilés QUADDEC ou RONDEC correspondants, ou avec les profilés RONDEC-CT ou RONDEC-STEP.
 - a. Appliquez KERDI-FIX à l'intérieur de la surface verticale du profilé KERDI-BOARD-ZC et glissez-le le long du rebord du KERDI-BOARD. Pressez le profilé fermement contre le panneau. Les profilés QUADDEC ou RONDEC sont installés avec SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié avant l'installation des carreaux.
 - b. Les profilés RONDEC-CT et RONDEC-STEP sont installés avec SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié avant l'installation des carreaux.
 4. La finition des transitions comptoir/dossier peut être faite avec un des profilés à gorge DILEX. Plusieurs matériaux et finis sont offerts pour s'agencer au profilé utilisé sur le rebord du comptoir.
 5. Les éviers peuvent être installés sur ou sous les carreaux à l'aide des profilés RONDEC ou QUADDEC, et leurs coins d'évier correspondants.
 6. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.
- Remarques :** Consultez la fiche technique *Profilés pour revêtement muraux et comptoirs* pour de plus amples informations sur les profilés et les instructions d'installation.

Une plaque de support doit être mise en place afin de distribuer équitablement la pression exercée par les accessoires (ex. : robinets, distributeur à savon, etc.) sous l'assemblage, dans le cas où l'évier est installé sous les carreaux. Cela peut être fait en creusant une section sur le dessus du KERDI-BOARD à l'endroit où les accessoires seront placés. Installez ensuite une pièce de céramique d'épaisseur correspondante à l'aide de ciment-colle de façon à ce que le carreau arrive à égalité avec le dessus du KERDI-BOARD. En général, il est recommandé que le carreau soit d'une épaisseur d'au moins 5/16"

(8 mm) et qu'il s'étende jusqu'à environ 1-1/2" (38 mm) autour des accessoires. Une fois que les carreaux et le coulis sont appliqués sur le comptoir, percez les trous pour les accessoires à travers l'assemblage. L'épaisseur restante de KERDI-BOARD doit être enlevée en-dessous de l'assemblage afin de finaliser l'installation des accessoires.

Habillage de tuyauterie et de colonnes avec Schluter®-KERDI-BOARD

1. Les panneaux en L et en U KERDI-BOARD-E/-U permettent de réaliser un habillage de tuyauterie et de colonnes de façon simple et rapide.
 2. Les panneaux sont dotés d'une rainure en forme de V. Ils sont livrés à plat, ce qui facilite la coupe à la dimension voulue.
 3. Appliquez l'adhésif KERDI-FIX ou le ruban adhésif double-face KERDI-BOARD-ZDK à l'intérieur des rainures en V. Pliez les panneaux avant l'installation.
 4. Collez ensuite les panneaux en U ou en L contre les murs existants à l'aide de ciment-colle ou de KERDI-FIX. Si requis, installez le profilé en angle KERDI-BOARD-ZW sur le mur au préalable pour plus de renforcement.
 5. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.
- Remarque :** En guise d'alternative, le panneau en U peut être coupé de façon à former des panneaux en forme de L.
- Remarque:** Voir la section *Imperméabilisation* pour en savoir plus sur l'usage de KERDI-BOARD dans les assemblages d'étanchéité collé.

Surfaces courbées avec Schluter®-KERDI-BOARD

1. Les panneaux KERDI-BOARD-V permettent de réaliser des structures courbées de façon simple et rapide.
2. Découpez les panneaux à la dimension voulue. Pour obtenir des panneaux de plus grandes dimensions, il suffit de relier les panneaux entre eux à l'aide de ciment-colle, de l'adhésif KERDI-FIX, ou du ruban adhésif double face KERDI-BOARD-ZDK.
3. Si la surface prédécoupée est utilisée vers l'intérieur, les fentes doivent être préalablement remplies de ciment-colle.
4. Les fentes extérieures doivent être remplies de ciment-colle avant et pendant l'installation des carreaux.
5. Les carreaux peuvent être installés immédiatement à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. Choisissez une truelle dentelée appropriée au format des carreaux. Afin d'assurer une couverture adéquate, appliquez du ciment-colle à l'endos des carreaux, si nécessaire.

Remarque: Voir la section *Imperméabilisation* pour en savoir plus sur l'usage de KERDI-BOARD dans les assemblages d'étanchéité collé.

Banc KERDI-BOARD-SB

1. Appliquez une couche de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié au plancher et sur les murs à l'aide d'une truelle à dents carrées ou en U de 1/4" par 3/8" (6 mm x 10 mm).
2. Encastrez bien le banc, et vérifiez en dessous et sur les côtés pour vous assurer que la couverture et le soutien sont complets. Assurez-vous que l'angle de la pente de l'assise du banc soit dirigé vers l'avant et non le mur.
3. Posez les bandes KERDI-BAND et les coins KERDI-KERECK et KERDI-KERS-B (pour le banc triangulaire) afin de recouvrir tous les raccords et coins, en assurant un chevauchement minimum de 2" (50 mm), puis collez la membrane dans le ciment-colle en vous assurant de réaliser une couverture complète et d'enlever les poches d'air.

Seuil KERDI-BOARD-SC

1. Appliquez SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié sur le sous-plancher, le rebord de la base de douche et les murs au moyen d'une truelle à dents carrées ou en U de 1/4" x 3/8" (6 mm x 10 mm).
2. Encastrez le seuil ou la rampe. Soulevez le tout pour vous assurer d'une couverture et un d'un soutien complets.
3. Imperméabilisez les raccords du seuil à la base de douche et aux murs à l'aide de KERDI-KERECK et de KERDI-BAND.

Niche de douche KERDI-BOARD-SN

1. Déterminez l'emplacement désiré de la niche et faites le tracé du contour extérieur de la bride KERDI-BOARD-SN, en vous assurant que les lignes sont de niveau et bien droites. Pratiquez l'ouverture dans le panneau de sorte que la niche soit supportée des deux côtés par les montants ou d'autres éléments de charpente murale.
2. Insérez la niche et fixez-la aux montants. Lorsque vous installez la niche le long d'un panneau KERDI-BOARD, utilisez des vis à bois ou à métal et des rondelles KERDI-BOARD-ZT, et positionnez les ancrages dans les raccords entre le panneau KERDI-BOARD et la niche. Lorsque vous installez la niche le long d'un panneau de gypse ou d'un autre support (ex. : panneau de ciment), utilisez des vis à bois ou à métal seulement (sans rondelles), et positionnez les ancrages à environ 1/4" (6 mm) des rebords de la niche. Vissez tous les ancrages en limitant l'espace entre chacun, mesuré au centre, à 12" (305 mm).

3. Les joints entre la niche et le mur sont réalisés au moyen de KERDI-BAND ou KERDI. Lorsque vous installez la niche le long d'un panneau KERDI-BOARD, vous réaliserez plus facilement les joints avec KERDI-BAND. Lorsque vous installez la niche le long d'un panneau de gypse ou d'un autre support (ex. : panneau de ciment), vous réaliserez plus facilement les joints en appliquant de façon continue la membrane KERDI, jusqu'à l'ouverture de la niche. Une fois l'étanchéité de la niche et du mur effectuée, vous pourrez immédiatement procéder à la pose des carreaux à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié.
4. Déterminez la hauteur désirée de la tablette préfabriquée, le cas échéant, et marquez-la en traçant une ligne de niveau. Posez les carreaux jusqu'à cette ligne dans le fond et les côtés de la niche. Étendez SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié sur les côtés et la tranche arrière de la tablette et fixez-la solidement dans la niche, en l'appuyant sur les carreaux préalablement installés. Pour prévenir l'accumulation d'eau dans le produit fini, vous pourrez surélever l'arrière de la tablette ou réaliser un carrelage en pente. Terminez la pose des carreaux à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié.

KERDI-BOARD-KIT

1. Les panneaux KERDI-BOARD peuvent être installés à la verticale ou à l'horizontale sur une ossature à l'aide de vis appropriées (vis KERDI-BOARD-ZS à gros filets pour bois [incluses] et rondelles KERDI-BOARD-ZT correspondantes [incluses]). Pour les ossatures de métal, utilisez des vis autotaraudeuses.
Épaisseur minimum des panneaux = 1/2" (12.5 mm) pour montants espacés de 16" (40.6 cm) c-c.; 3/4" (19 mm) pour montants espacés de 24" (61.0 cm) c-c. Les vis doivent être suffisamment longues pour atteindre une profondeur minimale de 3/4" (20 mm) dans des montants de bois et de 3/8" (10 mm) dans des montants de métal.
2. Laissez un espace de 1/4" (6 mm) entre la base du panneau KERDI-BOARD et le dessus de la baignoire ou de la base de douche. On peut rainurer à la toupie le dos du panneau KERDI-BOARD, de façon à ce qu'il chevauche la bride de la baignoire/de la base de douche.
3. Le rebord vertical de chaque panneau doit s'aligner sur le centre d'un montant ou un autre support solide. Au besoin, les panneaux KERDI-BOARD se coupent facilement à l'aide d'un couteau utilitaire et d'une grande règle. Les vis doivent être placées entre les panneaux, de façon à ce que les rondelles de fixation chevauchent le rebord des deux panneaux. Laissez un espace maximal de 12" (30 cm) entre le centre de chaque ancrage aux murs et de 6" (15 cm) au plafond.

4. Protégez les angles intérieurs de la baignoire ou de la base de douche à l'aide de ruban à masquer.

Appliquez une couche d'au moins 5 po en largeur de ciment-colle SET, ALL-SET, FAST-SET ou de ciment-colle non modifié sur les panneaux KERDI-BOARD, à l'aide de la truelle KERDI-TROWEL ou d'une truelle à dents en V de 1/4" x 3/16" (6 mm x 5 mm). Utilisez l'adhésif KERDI-FIX pour remplir complètement l'espace de 1/4" (6 mm) entre les panneaux KERDI-BOARD et la baignoire.

Remarque : Lorsque les panneaux KERDI-BOARD sont posés au-dessus du rebord de la baignoire, appliquez et étendez à l'aide d'une petite truelle dentelée du scellant KERDI-FIX sur le rebord de la baignoire.

5. Appliquez des bandes d'étanchéité KERDI-BAND. Encastrez la membrane dans le ciment-colle et l'adhésif KERDI-FIX pour assurer une adhésion complète et retirer les poches d'air.
6. Tous les joints, coins et ancrages KERDI-BOARD doivent être scellés au moyen de bandes d'étanchéité KERDI-BAND assurant un chevauchement minimum de 2" (50 mm). Scellez toute ouverture dans les panneaux (ex. : valve, pomme de douche, etc.) au moyen de KERDI-SEAL-PS/-MV ou de KERDI-FIX.

Imperméabilisation avec Schluter®-KERDI-BOARD

Dans le cas où l'imperméabilisation est requise, les joints d'aboutement et les angles de KERDI-BOARD doivent être scellés avec la bande d'étanchéité KERDI-BAND, appliquée à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié. KERDI-BAND doit chevaucher les panneaux par au moins 2" (50 mm).

KERDI-BAND peut aussi être utilisé pour sceller les joints adjacents aux éléments fixes, tels que des cadres de porte et fenêtre. Pour les surfaces où SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié n'adhère pas, utilisez KERDI-FIX pour coller KERDI-BAND.

Séparez KERDI-BOARD des joints de mouvement existants et des joints structuraux et couvrez l'espace avec KERDI-FLEX, appliqué à l'aide de SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié, en vous assurant d'un chevauchement d'au minimum 2" (50 mm).

Les trous créés par les vis doivent être scellés avec SET, ALL-SET, FAST-SET ou ciment-colle non modifié et KERDI-BAND.

Consultez le Manuel d'installation du Système de douche Schluter pour plus d'information sur l'imperméabilisation des douches, douches vapeur et contours de bain.

Limites

- Les panneaux KERDI-BOARD ne sont pas destinés à une utilisation à l'extérieur.
- Certains carreaux de verre peuvent ne pas être compatibles avec les membranes imperméabilisantes collées ou demander l'utilisation d'un adhésif particulier. Consultez votre fournisseur de carreaux de verre ou Schluter®-Systems pour en savoir plus.
- Certaines pierres sensibles à l'humidité (ex. : le marbre vert) ou les carreaux avec un endos de résine peuvent ne pas convenir aux endroits humides et demander l'utilisation d'un adhésif particulier. Consultez votre fournisseur de pierre naturelle et Schluter®-Systems pour en savoir plus.

Remarque : Tous les accessoires de salle de bain, comme des barres d'appui dans une douche, une toilette fixée au mur ou d'autres objets lourds, doivent être bien ancrés dans la structure ou du solide derrière les panneaux KERDI-BOARD.

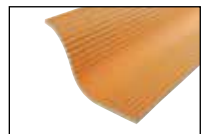
Remarque : Il pourra être nécessaire d'ajouter un renfort derrière le panneau pour assurer le soutien intégral de l'accessoire.

Par exemple, on posera un blocage plein pour soutenir la base d'une toilette fixée sur un panneau KERDI-BOARD et une ossature murale.

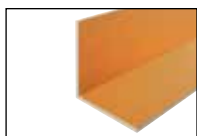
Numéro d'article des produits



| Schluter®-KERDI-BOARD | | Panneau de construction étanche | | |
|--|-------------------|---------------------------------|----------------|--|
| N° d'article | Largeur | Longueur | Épaisseur | |
| Dimension du panneau : 48" x 32" – 122 cm x 81 cm | | | | |
| KB 12 1220 812 | 48" – 122 cm | 32" – 81 cm | 1/2" – 12.5 mm | |
| Dimension du panneau : 48" x 64" – 122 cm x 162.5 cm | | | | |
| KB 5 1220 1625 | 48" – 122 cm | 64" – 162.5 cm | 3/16" – 5 mm | |
| KB 9 1220 1625 | 48" – 122 cm | 64" – 162.5 cm | 3/8" – 9 mm | |
| KB 12 1220 1625 | 48" – 122 cm | 64" – 162.5 cm | 1/2" – 12.5 mm | |
| Dimension du panneau : 48" x 96" – 122 cm x 244 cm | | | | |
| KB 5 1220 2440 | 48" – 122 cm | 96" – 244 cm | 3/16" – 5 mm | |
| KB 9 1220 2440 | 48" – 122 cm | 96" – 244 cm | 3/8" – 9 mm | |
| KB 12 1220 2440 | 48" – 122 cm | 96" – 244 cm | 1/2" – 12.5 mm | |
| KB 15 1220 2440 | 48" – 122 cm | 96" – 244 cm | 5/8" – 15 mm | |
| Dimension du panneau : 24-1/2" x 96" – 62.5 cm x 244 cm | | | | |
| KB 19 625 2440 | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 3/4" – 19 mm | |
| KB 25 625 2440 | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 1" – 25 mm | |
| KB 38 625 2440 | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 1-1/2" – 38 mm | |
| KB 50 625 2440 | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 2" – 50 mm | |
| Dimension du panneau : 48" x 120" – 122 cm x 305 cm | | | | |
| KB 15 1220 3050 | 48" – 122 cm | 120" – 305 cm | 5/8" – 15 mm | |

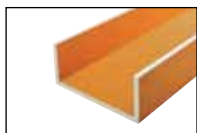


| Schluter®-KERDI-BOARD-V | | Panneau de construction étanche | | |
|-------------------------|-------------------|---------------------------------|----------------|--|
| N° d'article | Largeur | Longueur | Épaisseur | |
| KB 19 625 2440 V | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 3/4" – 19 mm | |
| KB 25 625 2440 V | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 1" – 25 mm | |
| KB 38 625 2440 V | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 1-1/2" – 38 mm | |
| KB 50 625 2440 V | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 2" – 50 mm | |



Schluter®-KERDI-BOARD-E Panneau de construction étanche

| N° d'article | Largeur | Longueur | Épaisseur |
|------------------|-------------------|--------------|--------------|
| KB 19 625 2440 E | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 3/4" – 19 mm |
| KB 25 625 2440 E | 24-1/2" – 62.5 cm | 96" – 244 cm | 1" – 25 mm |



Schluter®-KERDI-BOARD-U Panneau de construction étanche

| N° d'article | Largeur | Longueur | Épaisseur |
|--------------------|---|--------------|--------------|
| KB 19 625 2440 U20 | 8-1/4" x 7-7/8" x 8-1/4" = 24-1/2" – 21 x 20 x 21 cm = 62 cm | 96" – 244 cm | 3/4" – 19 mm |
| KB 19 625 2440 U30 | 6-5/16" x 11-13/16" x 6-5/16" = 24-1/2" – 16 x 30 x 16 cm = 62 cm | 96" – 244 cm | 3/4" – 19 mm |



Schluter®-KERDI-BOARD-SN Niche de douche

| N° d'article | Dimensions | Profondeur | Étagère |
|---------------------|-----------------------------|----------------|---------|
| KB 12 SN 305 152 A | 12" x 6" – 305 mm x 152 mm | 3-1/2" – 89 mm | - |
| KB 12 SN 305 305 A | 12" x 12" – 305 mm x 305 mm | 3-1/2" – 89 mm | - |
| KB 12 SN 305 508 A1 | 12" x 20" – 305 mm x 508 mm | 3-1/2" – 89 mm | 1 |
| KB 12 SN 305 711 A1 | 12" x 28" – 305 mm x 711 mm | 3-1/2" – 89 mm | 1 |



12.1 Schluter®-KERDI-BOARD-SC Seuil préfabriqué

| N° d'article | Largeur | Longueur | Hauteur |
|-------------------|------------------|--------------|------------|
| KBSC 115 150 970 | 4-1/2" – 11.5 cm | 48" – 122 cm | 6" – 15 cm |
| KBSC 115 150 1220 | 4-1/2" – 11.5 cm | 38" – 97 cm | 6" – 15 cm |



12.1 Schluter®-KERDI-BOARD-SB Banc préfabriqué

| N° d'article | Largeur | Longueur | Hauteur | Forme |
|------------------|--------------|-----------------|-------------|---------------|
| KBSB 410 TA | 16" – 41 cm | 16" – 41 cm | 20" – 51 cm | Triangulaire |
| KBSB 610 TA | 24" – 61 cm | 24" – 61 cm | 20" – 51 cm | Triangulaire |
| KBSB 290 970 RA | 38" – 97 cm | 11-1/2" – 29 cm | 20" – 51 cm | Rectangulaire |
| KBSB 410 1220 RA | 48" – 122 cm | 16" – 41 cm | 20" – 51 cm | Rectangulaire |



Schluter®-KERDI-BOARD-KIT

| Inclus | Description | Quantité |
|----------------------|---|----------|
| 1 KERDI-BOARD | Panneau de construction étanche 1/2" x 48" x 38" (1.25 cm x 122 cm x 97 cm) = 101 ft² (9.4 m²) | 8 |
| 2 KERDI-BAND | Bande d'imperméabilisation 5" x 98' 5" (125 mm x 30 m) | 1 |
| 3 KERDI-SEAL-PS | Manchon de tuyau 1/2" (12.5 mm), 3/4" (20 mm) | 2 |
| 4 KERDI-SEAL-MV | Manchon pour valve 4-1/2" (114 mm) | 1 |
| 5 KERDI-BOARD-ZT/-ZS | Vis et rondelles | 140 |
| 6 KERDI-FIX | Scellant 9.8 oz (290 ml) | 2 |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZW

| N° d'article | Description |
|--------------------------------------|--|
| Longueur : 6" – 15 cm | |
| KB ZW 30 E/15 | Profilé en angle fait d'acier inoxydable |
| Longueur : 8' 2-1/2" – 2.50 m | |
| KB ZW 30 E | Profilé en angle fait d'acier inoxydable |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZC

| N° d'article | Description | Format |
|--------------------------------------|--|----------------|
| Longueur : 8' 2-1/2" – 2.50 m | | |
| KB ZC 38 EB | Profilé en U fait d'acier inoxydable brossé possédant une ailette d'ancrage perforée | 1-1/2" – 38 mm |
| KB ZC 50 EB | Profilé en U fait d'acier inoxydable brossé possédant une ailette d'ancrage perforée | 2" – 50 mm |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZC/E

| N° d'article | Description | Format |
|---------------|---|----------------|
| E/KB ZC 38 EB | Coin externe pour ZC fait d'acier inoxydable brossé | 1-1/2" – 38 mm |
| E/KB ZC 50 EB | Coin externe pour ZC fait d'acier inoxydable brossé | 2" – 50 mm |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZA

| N° d'article | Description | Format |
|--------------------------------------|---|----------------|
| Longueur : 8' 2-1/2" – 2.50 m | | |
| KB ZA 19 EB | Profilé en U fait d'acier inoxydable brossé possédant deux ailettes d'ancrage perforées | 3/4" – 19 mm |
| KB ZA 25 EB | Profilé en U fait d'acier inoxydable brossé possédant deux ailettes d'ancrage perforées | 1" – 25 mm |
| KB ZA 38 EB | Profilé en U fait d'acier inoxydable brossé possédant deux ailettes d'ancrage perforées | 1-1/2" – 38 mm |
| KB ZA 50 EB | Profilé en U fait d'acier inoxydable brossé possédant deux ailettes d'ancrage perforées | 2" – 50 mm |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZA/E

| N° d'article | Description | Format |
|---------------|---|----------------|
| E/KB ZA 38 EB | Coin externe pour ZA fait d'acier inoxydable brossé | 1-1/2" – 38 mm |
| E/KB ZA 50 EB | Coin externe pour ZA fait d'acier inoxydable brossé | 2" – 50 mm |

Schluter®-KERDI-BOARD-Z/V

| N° d'article | Description | Format |
|--------------|--|----------------|
| V/KB Z 19 EB | Raccord pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable brossé | 3/4" – 19 mm |
| V/KB Z 25 EB | Raccord pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable brossé | 1" – 25 mm |
| V/KB Z 38 EB | Raccord pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable brossé | 1-1/2" – 38 mm |
| V/KB Z 50 EB | Raccord pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable brossé | 2" – 50 mm |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZI/V

| N° d'article | Description | Format |
|--------------|---|----------------|
| V/KB ZI 19 E | Raccord interne pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable | 3/4" – 19 mm |
| V/KB ZI 25 E | Raccord interne pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable | 1" – 25 mm |
| V/KB ZI 38 E | Raccord interne pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable | 1-1/2" – 38 mm |
| V/KB ZI 50 E | Raccord interne pour ZC et ZA fait d'acier inoxydable | 2" – 50 mm |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZB

| N° d'article | Description | Format |
|--------------------------------------|---|----------------|
| Longueur : 8' 2-1/2" – 2.50 m | | |
| KB ZB 19 E | Profilé en U fait d'acier inoxydable possédant des perforations sur 3 côtés | 3/4" – 19 mm |
| KB ZB 25 E | Profilé en U fait d'acier inoxydable possédant des perforations sur 3 côtés | 1" – 25 mm |
| KB ZB 38 E | Profilé en U fait d'acier inoxydable possédant des perforations sur 3 côtés | 1-1/2" – 38 mm |
| KB ZB 50 E | Profilé en U fait d'acier inoxydable possédant des perforations sur 3 côtés | 2" – 50 mm |



Schluter®-KERDI-BOARD-ZSD

| N° d'article | Description | Format | Emballage |
|--------------|---------------------------------|-----------------|-------------------|
| KB ZSD 90 E | Ancrage fait d'acier inoxydable | 3-1/2" – 9 cm | 25 ancrages/boîte |
| KB ZSD 110 E | Ancrage fait d'acier inoxydable | 4-5/16" – 11 cm | 25 ancrages/boîte |
| KB ZSD 90 Z | Ancrage fait d'acier galvanisé | 3-1/2" – 9 cm | 25 ancrages/boîte |
| KB ZSD 110 Z | Ancrage fait d'acier galvanisé | 4-5/16" – 11 cm | 25 ancrages/boîte |



Schluter®-KERDI-BOARD-ZDK

| N° d'article | Description | Format |
|----------------|---------------------------|------------------------------|
| KB ZDK 12/10 M | Ruban adhésif double face | 1/2" x 33' – 12.5 mm x 10 m |
| KB ZDK 19/10 M | Ruban adhésif double face | 3/4" x 33' – 19 mm x 10 m |
| KB ZDK 30/10 M | Ruban adhésif double face | 1-3/16" x 33' – 30 mm x 10 m |



Schluter®-KERDI-BOARD-ZSA

| N° d'article | Description | Format |
|----------------|---------------|---------------------------|
| KB ZSA 100/45M | Ruban adhésif | 4" x 148' – 100 mm x 45 m |



Schluter®-KERDI-BOARD-ZFP

| N° d'article | Description | Format |
|--------------|---------------------------|------------------------------------|
| KB ZFP 35 | Profilé plat en plastique | 1-3/8" x 8' 2-1/2" – 35 mm x 2.5 m |



8.1 Schluter®-KERDI-BAND Bande d'étanchéité

| N° d'article | Largeur | Longueur | Épaisseur |
|------------------|------------------|---------------|-----------|
| KEBA 100/125/5M | 5" – 12.5 cm | 16' 5" - 5 m | 4 mil |
| KEBA 100/125/10M | 5" – 12.5 cm | 33' - 10 m | 4 mil |
| KEBA 100/185/5M | 7-1/4" – 18.5 cm | 16' 5" - 5 m | 4 mil |
| KEBA 100/250/5M | 10" – 25 cm | 16' 5" - 5 m | 4 mil |
| KEBA 100/125 | 5" – 12.5 cm | 98' 5" - 30 m | 4 mil |
| KEBA 100/185 | 7-1/4" – 18.5 cm | 98' 5" - 30 m | 4 mil |
| KEBA 100/250 | 10" – 25 cm | 98' 5" - 30 m | 4 mil |



8.1 Schluter®-KERDI-FLEX Bande d'étanchéité pour joints de mouvement

| N° d'article | Largeur | Longueur | Épaisseur |
|--------------|--------------|---------------|-----------|
| FLEX 125/5M | 5" – 12.5 cm | 16' 5" - 5 m | 12 mil |
| FLEX 250/5M | 10" – 25 cm | 16' 5" - 5 m | 12 mil |
| FLEX 125/30 | 5" – 12.5 cm | 98' 5" - 30 m | 12 mil |
| FLEX 250/30 | 10" – 25 cm | 98' 5" - 30 m | 12 mil |



8.1 Schluter®-KERDI-KERECK-F Coins d'étanchéité préformés

| N° d'article | Épaisseur | Emballage |
|--------------|-----------|-------------------|
| KERECK/FI 2 | 4 mil | 2 coins internes |
| KERECK/FI 10 | 4 mil | 10 coins internes |
| KERECK/FA 2 | 4 mil | 2 coins externes |
| KERECK/FA 10 | 4 mil | 10 coins externes |



8.1 Schluter®-KERDI-KERS-B Coins d'étanchéité préformés

| N° d'article | Épaisseur | Description | Emballage |
|------------------|-----------|--|---|
| KERECK 135 FI 2 | 4 mil | Coin interne, 135° | 2 unités |
| KERECK 135 FI 10 | 4 mil | Coin interne, 135° | 10 unités |
| KERSB135 K LR | 4 mil | Coin pour banc | 1 coin droit et 1 coin gauche |
| KERSB135 K 5LR | 4 mil | Coin pour banc | 5 coins droits et 5 coins gauches |
| KERSB135 K | 4 mil | Ensemble pour banc / applications néo-angulaires | 1 coin droit et 1 coin gauche pour banc, et 2 coins internes 135° |



8.1 Schluter®-KERDI-SEAL-PS

Manchon de tuyau avec anneau de caoutchouc

| N° d'article | Diamètre de l'anneau | Épaisseur | Emballage |
|--------------|----------------------|-----------|-----------|
| KMS185/12 | 1/2" – 12.5 mm | 4 mil | 1 unité |
| KMS185/20 | 3/4" – 20 mm | 4 mil | 1 unité |
| KMS10185/12 | 1/2" – 12.5 mm | 4 mil | 10 unités |
| KMS10185/20 | 3/4" – 20 mm | 4 mil | 10 unités |



8.1 Schluter®-KERDI-SEAL-MV

Manchon pour valve avec anneau de caoutchouc

| N° d'article | Diamètre de l'anneau | Épaisseur | Emballage |
|----------------|----------------------|-----------|-----------|
| KMSMV235/114 | 4-1/2" – 114 mm | 4 mil | 1 unité |
| KMSMV10235/114 | 4-1/2" – 114 mm | 4 mil | 10 unités |



8.3 Schluter®-KERDI-FIX

Scellant

| N° d'article | Description |
|----------------------------|-----------------------------|
| KERDIFIX / <i>couleur*</i> | Cartouche - 9.81 oz (290ml) |
| KERDIFIX 100 G | Tube - 3.38 oz (100ml) |

*Codes de couleurs



Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le **code de la couleur** (e.x. : KERDIFIX / **BW**).



Schluter®-KERDI-BOARD-ZT

| N° d'article | Description | Format | Emballage |
|--------------|--|----------------|----------------------|
| KB ZT 32 Z | Rondelles de fixation faites d'acier galvanisé | 1-1/4" – 32 mm | 100 rondelles/boîte |
| KB ZT 32 Z/L | Rondelles de fixation faites d'acier galvanisé | 1-1/4" – 32 mm | 1000 rondelles/boîte |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZS

| N° d'article | Description | Format | Emballage |
|--------------|---|----------------|---------------|
| KB ZS 35 G | Vis de montage pour des structures à ossature de bois | 1-5/8" – 41 mm | 200 vis/boîte |
| KB ZS 55 G | Vis de montage pour des structures à ossature de bois | 2" – 50 mm | 100 vis/boîte |
| KB ZS 75 G | Vis de montage pour des structures à ossature de bois | 3" – 75 mm | 100 vis/boîte |

Schluter®-KERDI-BOARD-ZT/-ZS

| N° d'article | Description | Format | Emballage |
|--------------|------------------|----------------|-----------------|
| KBZS35GT32Z | Vis et rondelles | 1-5/8" – 41 mm | 40 chaque/boîte |

Garantie limitée de dix ans de Schluter®-KERDI-BOARD

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de dix ans de Schluter®-KERDI-BOARD** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que les panneaux Schluter®-KERDI®-BOARD-SB/-SC, Schluter®-KERDI®-BOARD-SN et Schluter®-KERDI®-BOARD-KIT (les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans le manuel d'installation du système de douche Schluter® et dans la fiche technique de Schluter®-KERDI®-BOARD (collectivement appelés les « **Documents** »¹) pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'elles sont employées et installées conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents, ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, le « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements carrelés non réutilisables, ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher/substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de carrelage employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un sous-plancher ou substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transperçement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); l'efflorescence et le pâlissement, qui peuvent survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et ne sont pas considérés comme un état défectueux aux fins de la présente Garantie limitée; des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : défaut du revêtement de sol, charge concentrée, surtension). La présente Garantie limitée exclut les applications extérieures et celles intégrant des carreaux de verre et d'autres revêtements non approuvés, à moins d'avis contraire approuvé par écrit, au cas par cas, par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS.** La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 19 mars 2021. Si les panneaux Schluter®-KERDI®-BOARD sont employés avec d'autres produits Schluter, une autre garantie de Schluter peut s'appliquer. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter®-Systems² une lettre écrite dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de toutes ses composantes, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :
Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :
Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage :

a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.

Garantie limitée de cinq ans des profilés Schluter®-KERDI-BOARD

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de cinq ans des profilés Schluter-KERDI-BOARD Schluter®-Systems** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems® garantit que les profilés Schluter®-KERDI®-BOARD-ZW, Schluter®-KERDI®-BOARD-ZC, Schluter®-KERDI®-BOARD-ZC/E, Schluter®-KERDI®-BOARD-ZA, Schluter®-KERDI®-BOARD-ZA/E, Schluter®-KERDI®-BOARD-Z/V, Schluter®-KERDI®-BOARD-ZI/V et Schluter®-KERDI®-BOARD-Z (collectivement appelés les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans la fiche technique de Schluter®-KERDI®-BOARD (les « **Documents** ») pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, lorsque les Produits sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements carrelés non réutilisables, ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher/substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de revêtement de plancher employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un sous-plancher ou substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transpercement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); l'efflorescence et le pâlissement, qui peuvent survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et ne sont pas considérés comme un état défectueux aux fins de la présente Garantie limitée; des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : défaut du revêtement de sol, charge concentrée, surtension). La présente Garantie limitée exclut les applications extérieures et celles intégrant des carreaux de verre et d'autres revêtements non approuvés, à moins d'avis contraire approuvé par écrit, au cas par cas, par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS.** La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 19 mars 2021. Si les Produits sont employés avec d'autres produits Schluter, une autre garantie de Schluter peut s'appliquer. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter®-Systems² une lettre écrite dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de toutes ses composantes, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :
Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :
Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable.

Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage :

a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.



Schluter Systems (Canada) Inc. • 21100 chemin Ste-Marie, Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8 • Tél. : 800-667-8746 • Téléc. : 877-667-2410

www.schluter.ca

La présente fiche technique peut faire l'objet de changements sans préavis. Veuillez visiter le site www.schluter.ca pour en obtenir la dernière version.